



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027002

HAL Id: hceres-02027002

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027002v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Les étudiants de la licence *Géographie et aménagement* de l'Université François-Rabelais de Tours, dispensée dans le cadre de l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Droit Economie et Sciences Sociales, sont formés progressivement aux différents champs thématiques de la géographie et de l'aménagement, ainsi qu'aux méthodologies nécessaires à la compréhension et à l'analyse de l'organisation et des dynamiques territoriales.

Les étudiants sont amenés à se spécialiser progressivement durant leur cursus, en choisissant à partir du semestre 4 (S4) un des trois parcours proposés : *Aménagement des territoires*, *Environnement* ou *Métiers de l'enseignement*. Il s'agit ainsi de préparer les étudiants à la poursuite d'études dans ces différents domaines, ou à passer des concours de la fonction publique.

La licence est délivrée en formation initiale classique Elle est aussi ouverte en formation continue avec éventuellement validation d'acquis.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont conformes à ce qui est attendu d'une licence en géographie-aménagement. La licence propose les connaissances disciplinaires générales, comme les compétences, requises dans les domaines professionnels de l'aménagement, de l'environnement et/ou des politiques publiques territoriales. On perçoit très nettement l'effort d'articulation des objectifs scientifiques et professionnels, envisagés dans leur complémentarité. Grâce à l'acquisition des savoirs relevant des grands champs de la discipline et des savoir-faire et outils incontournables (statistiques, Dessin Assisté par Ordinateur (DAO), Cartographie Assistée par Ordinateur (CAO), Systèmes d'Information Géographique (SIG), etc.), et aussi à une spécialisation progressive (triple parcours à partir du S4), cette licence prépare de manière cohérente les étudiants à la poursuite d'étude dans différents masters relevant du champ de la géographie, de l'aménagement-urbanisme, de l'environnement, de l'enseignement.

Dans l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD ou supplément au diplôme), les métiers auxquels préparent les parcours *Aménagement des territoires* et *Environnement* ne sont cependant pas explicités. Ajoutons que sont évoqués, sans davantage de précisions, des « domaines de professionnalisation », accessibles après l'obtention du master.

Organisation
<p>L'architecture de la formation est satisfaisante, dans la mesure où la licence comprend un tronc commun généraliste (représentant près de 92 % du volume horaire total), tout en autorisant une première spécialisation disciplinaire (trois parcours thématiques étant proposés dès le S4 - <i>Aménagement des territoires, Environnement ou Métiers de l'enseignement</i> ; ceux-ci représentant moins de 10 % du volume horaire total). La structure du dispositif est claire. La spécialisation progressive des étudiants apparaît bien pensée et adaptée à une acquisition cohérente des connaissances et des savoir-faire.</p> <p>L'unité d'enseignement (UE) dite d'« ouverture », obligatoire, étend encore l'éventail des choix offerts à chaque étudiant, renforce l'incitation à l'autonomie et favorise, le cas échéant, les réorientations. L'omniprésence des sorties de terrain, dans le cadre de cours variés et sur des terrains eux-aussi divers, est un excellent élément, quand on sait leur importance en géographie et leur intérêt pour les étudiants. L'adéquation se vérifie entre les objectifs scientifiques et professionnels et la structure d'ensemble du dispositif d'enseignement. Celle-ci donne à voir des UE dédiées aux connaissances fondamentales et générales, des UE de méthodologie ainsi que d'autres consacrées au projet de valorisation personnelle et aux langues. Les enseignements composant chaque UE correspondent à leur intitulé et sont cohérents entre eux.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Malgré l'existence d'une offre identique dans les universités environnantes, la licence évaluée se différencie par des parcours spécialisés dès le S4.</p> <p>L'appartenance à l'UMR (unité mixte de recherche) CITERES (Cités, Territoires, Environnement et Sociétés) de la plupart des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation constitue une chance pour les étudiants inscrits dans la formation, dans la mesure, notamment, où cette équipe est composée de chercheurs spécialistes des thèmes traités dans la licence.</p> <p>En revanche, la spécificité mise en avant par le dossier (une licence originale car portée par l'UFR Droit, Economie et Sciences Sociales), ne se traduit que marginalement dans le contenu même de la formation (un cours de droit de l'urbanisme, mais qui est proposé par de nombreuses licences de géographie-aménagement, même sans rattachement à une UFR de droit).</p> <p>Enfin, bien que l'autoévaluation fasse référence à des rencontres avec des professionnels et que le département compte deux PAST (enseignants-chercheurs associés), le dossier ne contient pas suffisamment d'informations sur l'environnement socio-économique de la formation (associations, collectivités publiques, entreprises, etc.).</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique est conforme à ce qu'exige une formation généraliste de ce type. L'essentiel des heures d'enseignement est, en effet, assuré par des enseignants-chercheurs titulaires. Un volant correspondant à moins de 10 % du volume total est confié à des professionnels (hors PAST), à des doctorants, ainsi qu'à des chargés de cours. La « complémentarité des compétences thématiques » mise en avant par le dossier semble avérée, et profitable aux étudiants. L'argument d'une équipe pédagogique « à taille humaine » (4 professeurs des universités, 13 maîtres de conférences, tous géographes, sauf une collègue spécialiste d'aménagement de l'espace et urbanisme, et 6 chargés de cours) qui favoriserait des liens étroits et directs avec les étudiants, et ainsi un encadrement pédagogique efficace, est pertinent. Les responsabilités de niveau et de parcours ont été nommément attribuées. Une interrogation subsiste néanmoins quant à la pertinence du nombre de ces responsabilités et à l'équilibre de leur répartition (difficultés signalées par les auteurs de l'autoévaluation, qui évoquent la nécessité de « rééquilibrer les responsabilités les plus lourdes, limiter les temps de responsabilité »).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Une baisse de 29 % des effectifs en 5 ans sur les trois années de licence confondues indique que l'attractivité de la licence s'est érodée au cours de cette période. Cette perte d'effectifs est particulièrement accusée en L2 ; la situation est en revanche moins préoccupante en L3 (contrairement à ce qu'indique le dossier transmis, le nombre d'inscrits en L3 n'est pas « stable », mais il se redresse légèrement après une décrue ininterrompue depuis 2011). Quoi qu'il en soit, les auteurs du dossier d'autoévaluation ont raison d'invoquer un contexte caractérisé par une défection généralisée pour l'ensemble des disciplines de SHS (Sciences Humaines et Sociales), qui les incite à intensifier leur effort de communication auprès des élèves et enseignants du secondaire.</p> <p>Le suivi des diplômés de la licence qui ne restent pas à l'Université de Tours n'est pas effectué, ce qui est un véritable manque pour le pilotage de la formation. Cette carence avait déjà été soulignée par le précédent rapport d'évaluation. Aucune réponse n'y a visiblement été apportée par l'Université, ce qui est dommage.</p>

Place de la recherche
Au vu de la composition de l'équipe pédagogique et de la maquette de la formation, un lien avéré entre les différents enseignements et les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs du département de géographie apparaît. Les thématiques de recherche de ses enseignants-chercheurs nourrissent les enseignements assurés dans la formation.
Place de la professionnalisation
<p>La préparation à l'exercice d'une activité professionnelle est bien présente tout au long de la formation (enseignements techniques, rencontres avec des professionnels, dispositif MOBIL - Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion Professionnelle mis en place en licence à l'Université de Tours - dès le deuxième semestre, qui comprend des enseignements au S2 et au S6 et la participation à des actions de sensibilisation au monde professionnel. Si le nombre d'heures consacrées au dispositif MOBIL paraît suffisant, en revanche, il serait utile aux étudiants de bénéficier de quelques interventions de praticiens qui interviennent trop peu dans les enseignements de la licence (seulement en L1 pour la cartographie), même si les étudiants sont mis en contact ponctuellement avec divers professionnels à l'occasion des sorties pédagogiques. On pourrait imaginer quelques interventions de praticiens en L3 par exemple, en lien avec les compétences professionnelles propres à chaque parcours.</p> <p>La fiche au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n'est malheureusement pas jointe au dossier.</p>
Place des projets et des stages
<p>D'une manière générale, les projets sont trop peu présents (pas d'atelier par exemple, ce qui constitue pourtant un classique du travail en mode projet dans le domaine de l'aménagement, et contribuerait utilement à la pré-professionnalisation des étudiants en L3) dans l'ensemble du cursus de la licence. Néanmoins, une exception notable mérite d'être soulignée : le projet collectif mis en œuvre en L1 à partir de novembre 2015. Ce projet collectif semble très prometteur, que ce soit en termes d'apprentissages disciplinaires et méthodologiques, ou en termes d'implication et de motivation des étudiants dans leur cursus, mais aussi pour poser les premiers jalons d'une identité professionnelle (dont l'émergence est notamment favorisée par des relations plus collaboratives et horizontales avec des praticiens). Un tel travail collectif ne peut que produire des effets bénéfiques.</p> <p>La place très discrète attribuée aux stages était déjà mentionnée par la précédente évaluation AERES comme un point faible. Au vu du dossier, il semblerait qu'aucune avancée significative n'ait eu lieu en la matière : les stages, facultatifs, demeurent marginaux, alors même qu'un stage obligatoire en L3 pour les différents parcours (<i>Aménagement des territoires, Environnement, Métiers de l'enseignement</i>) se justifierait pleinement et participerait utilement à la pré-professionnalisation des étudiants.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international de cette licence est conforme à ce qui est attendu dans ce type de formation. Elle est plutôt satisfaisante, via les départs Erasmus (une dizaine d'étudiants environ chaque année), quelques accueils d'étudiants étrangers, et surtout un cours disciplinaire en anglais en L3. S'y ajoutent 20 heures de travaux dirigés de langues vivantes à chacun des 6 semestres de licence.</p> <p>Il est particulièrement judicieux d'avoir travaillé à inscrire les mobilités étudiantes dans le cadre de partenariats durables avec des universités européennes choisies pour la compatibilité de leurs spécialités avec celles proposées au sein de la licence tourangelle ou pour les liens scientifiques qui les unissent aux chercheurs du laboratoire CITERES.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
L'ensemble des mesures prises au sein de la formation afin de limiter les échecs (projet collectif en L1, cours de soutien, préparation aux examens, remise en mains propres des relevés de notes, etc.) semblent adaptées et complémentaires, même si elles ne portent que partiellement leurs fruits (25 à 30 % d'abandons en L1). On s'interrogera cependant sur le chiffre (relativement réduit) de 5 % de réorientations par an, avancé par les auteurs de l'autoévaluation. Les données disponibles dans le tableau récapitulatif des effectifs, donnent, en effet, à voir des taux systématiquement supérieurs (rapport entre le nombre des étudiants de L2 admis et celui d'intégrations dans une autre L3).

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La proportion de cours magistraux et de travaux dirigés (TD) est adaptée à l'enseignement dans une licence de SHS. Si la place des TD en L2 et L3 avait été jugée trop faible par la précédente évaluation AERES, elle a vraisemblablement été renforcée depuis, la maquette actuelle étant équilibrée de ce point de vue. La présence des modules d'« analyse de terrain » en L1 et L3 est intéressante, le travail de terrain sous différentes formes étant incontournable en géographie. Il est également appréciable que les innovations pédagogiques, les travaux de terrain et la promotion du travail en groupe (parfaitement justifiés, d'un point de vue disciplinaire - particulièrement dans le contexte socio-économique contemporain), ne conduisent ni à abandonner les étudiants à eux-mêmes, ni à faire l'impasse sur l'apprentissage de méthodes d'analyse classiques (la dissertation et le commentaire de documents) - indispensables à la formation intellectuelle des inscrits, mission irréductible des enseignants-chercheurs.</p> <p>La formation aux outils numériques est satisfaisante et conforme à ce qui est attendu dans le cadre d'une licence de géographie. Toutefois, une interrogation subsiste concernant le C2i (Certificat Informatique et Internet) niveau 1. Le dossier indique : « nous souhaitons que les étudiants puissent systématiquement se présenter au C2i ». On ignore toutefois s'il s'agit d'un simple souhait ou si dispositif est mis en place pour permettre aux étudiants de le passer et les accompagner dans cette préparation.</p> <p>Le Régime Spécial d'Etudes (RSE), de même que l'accompagnement des étudiants handicapés représentent des initiatives très louables, qui contribuent à l'établissement d'une meilleure équité entre les différents publics étudiants. La licence est délivrée en formation initiale classique. D'après l'ADD, elle est également ouverte en formation continue avec éventuellement validation d'acquis. Mais aucune précision n'est apportée sur ce point dans le dossier.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont classiques et équilibrées entre le contrôle terminal et le contrôle continu. Le fonctionnement des jurys est lui aussi classique. Toutefois, le dossier d'autoévaluation indique que les matières sont « évaluées soit par un examen, soit par un contrôle continu, soit par les deux », puis que « le contrôle continu réalisé lors des TD (...) est généralement composé de deux notes au minimum ». L'emploi de l'adverbe « généralement » laisse subsister un doute sur le nombre de notes minimum attribué dans les cas où l'évaluation ne repose que sur du contrôle continu.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Ce suivi est satisfaisant. Il est notamment très pertinent de proposer à chaque étudiant, à l'issue des jurys, une remise en main propre les compétences acquises ou restant à acquérir. Il n'y a pas, en revanche, de suivi des compétences formalisé, type portefeuille. L'ADD est jointe au dossier. Elle est très générale.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il est dommage que l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) assure uniquement le suivi des étudiants de L3 poursuivant dans des masters de l'Université de Tours. La précédente évaluation AERES l'avait déjà déploré. Visiblement, rien n'a changé de ce point de vue...</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les deux commissions paritaires organisées annuellement sont globalement conformes à ce qui est attendu d'un conseil de perfectionnement. Toutefois, les éléments manquent pour savoir de quelle manière les remarques des étudiants sur le fonctionnement de la licence sont prises en compte par l'équipe pédagogique et quelles sont les modifications concrètement mises en œuvre à l'issue de ces commissions.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants a été instituée de manière pertinente dans cette formation : anonymat des étudiants, évaluation du cours réservée à l'enseignant, résultats de l'évaluation de la formation communiquée aux directeurs d'étude et de Département. Ainsi, l'équipe pédagogique dispose d'éléments pertinents lui permettant d'apporter des modifications aux contenus ou à l'organisation des enseignements si cela lui semble justifié. Afin de favoriser une critique rationalisée des enseignements par les étudiants, peut-être serait-il profitable (si cela n'est pas déjà en vigueur) d'en expliciter systématiquement l'esprit.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La spécialisation progressive des enseignements en trois parcours (*Aménagement du territoire, Environnement, Métiers de l'enseignement*), dès le semestre 4.
- La place accordée aux sorties de terrain, dans le cadre de cours et sur des terrains variés.
- Le projet collectif mis en œuvre en L1, formateur et mobilisateur.
- L'encadrement pédagogique étroit et attentif aux besoins des étudiants.

Points faibles :

- La place des stages et des projets, insuffisante hors projet collectif en L1.
- La place des intervenants professionnels insuffisante.
- Le suivi du devenir des diplômés par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE), absent.
- Une érosion des effectifs, qui de plus n'est pas commentée.

Avis global et recommandations :

La licence *Géographie et aménagement* est une formation cohérente dans son organisation et son contenu pédagogique, qui se caractérise visiblement par une attention apportée à l'étudiant et à sa réussite (de manière individualisée via la présence et le rôle des responsables pédagogiques, mais aussi collective via le projet collectif en L1). La spécialisation progressive en trois parcours dès la L2 est une bonne chose, en contribuant à la professionnalisation des étudiants.

La professionnalisation gagnerait néanmoins à être renforcée dans le cadre des trois parcours, notamment en L3. Pour les parcours *Aménagement des territoires* et *Environnement*, quelques cours spécifiques assurés par des professionnels seraient bienvenus, de même qu'un stage obligatoire et un atelier (travail sur projet). De fait, si la pédagogie par projet est expérimentée avec profit en L1 elle aurait également toute sa place dans la suite du cursus, et plus particulièrement en L3.

Il serait également souhaitable de mettre en place le suivi du devenir des étudiants par l'OVE, ce qui permettrait d'améliorer le pilotage de la formation.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

